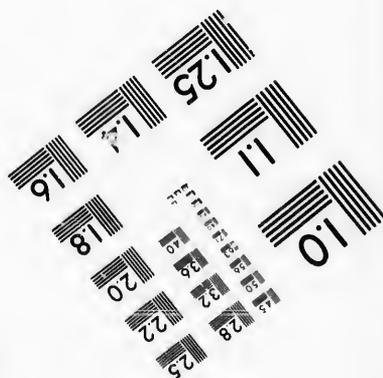
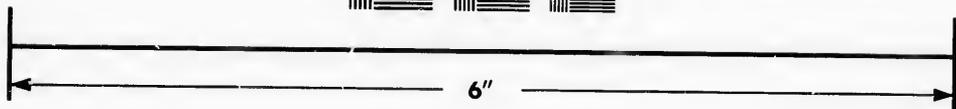
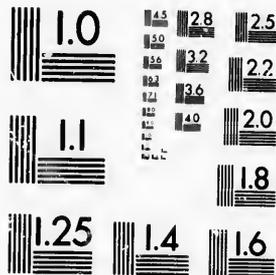


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1987



Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

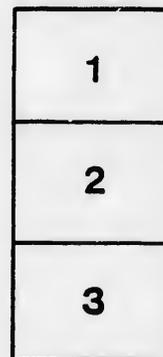
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

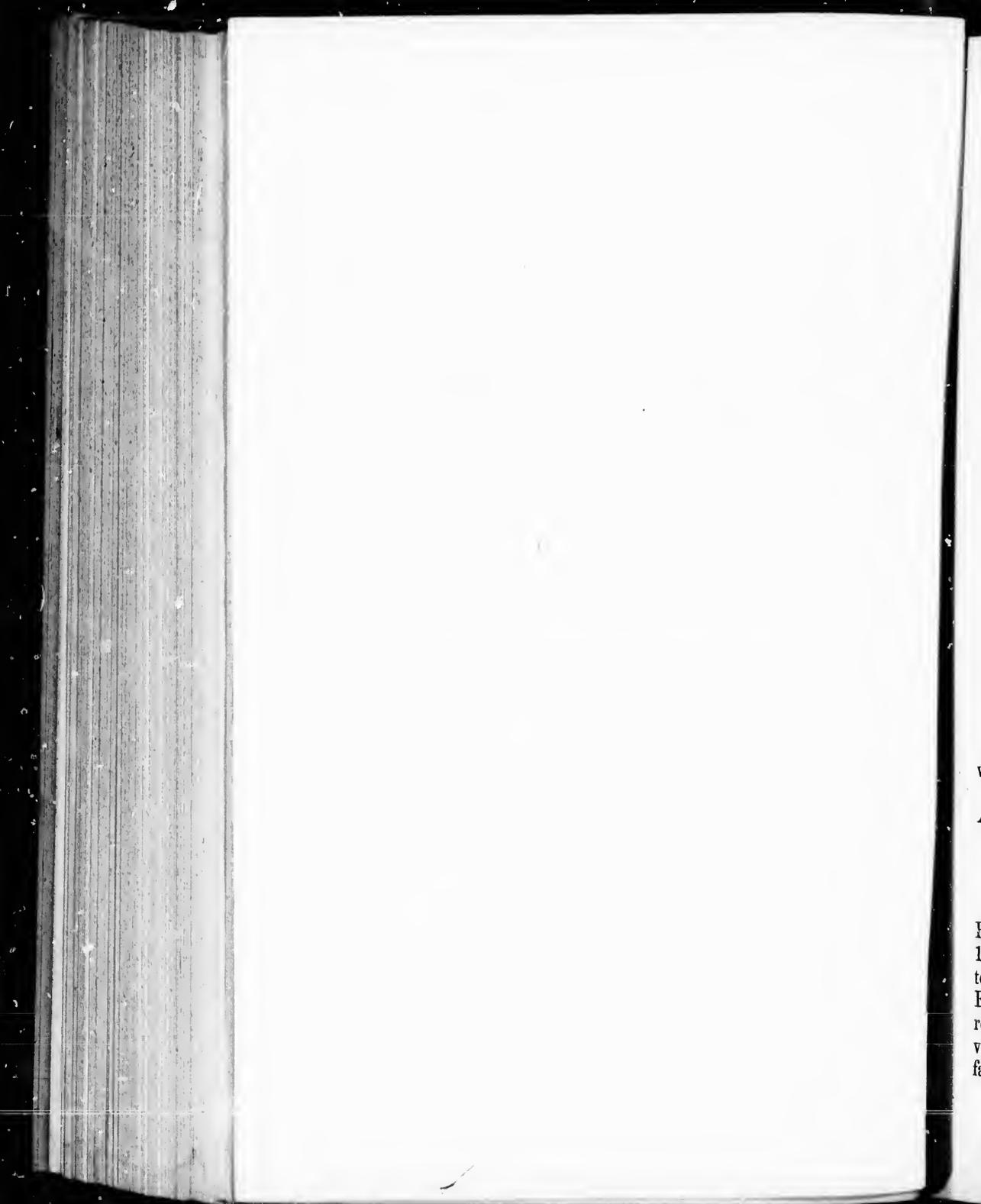
Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier feuillet et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second feuillet, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



I

w

L

F

l

to

F

re

v

fa

(No. 132.)

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

PROMULGUANT L'ENCYCLIQUE DU 17 SEPTEMBRE
1882, SUR LE TIERS-ORDRE DE ST FRANÇOIS.

19 MARS 1885.

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nous avons retardé jusqu'à ce jour, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, la promulgation de l'admirable encyclique du 17 septembre 1882, dans laquelle Léon XIII exhorte tous les fidèles à entrer dans le Tiers-Ordre de Saint François d'Assise. Deux raisons ont été la cause de ce retard. La première est que Nous attendions à voir des Franciscains s'établir dans le Canada, pour faire fleurir cette sainte association avec plus de facilité.

La seconde est que nous n'avons reçu que pendant notre séjour à Rome, les pouvoirs nécessaires pour généraliser cette œuvre dans le diocèse.

Comme ce vénérable et magnifique document apostolique doit vous être lu à la suite de la présente pastorale, Nous Nous contenterons de vous donner quelques explications propres à vous en faciliter l'intelligence.

Notre Seigneur Jésus-Christ, roi du ciel et de la terre, pour nous faire mieux comprendre le néant des choses de ce monde, a voulu naître, vivre et mourir dans la pauvreté. *Il s'est fait pauvre par amour pour vous*, dit St Paul, *quoi qu'il fût riche, afin de vous enrichir de sa pauvreté ; propter vos egenus factus est, cum esset dives, ut illius inopia divites essetis.* (II Cor. VIII, 9.) Le premier, il a fait entendre au monde cette parole que la sagesse humaine, livrée à ses propres forces, ne comprendra jamais : *Beati pauperes spiritus ; bienheureux les pauvres d'esprit* (Mat. V, 3.) ; c'est-à-dire, bienheureux ceux qui n'attachent point leur cœur aux richesses et qui ne mettent point leur bonheur à les amasser et à en jouir.

Il y a sept-cents ans que naquit en Italie François d'Assise, que la Providence divine destinait à donner au monde l'exemple du plus parfait détachement des choses de la terre. Tout jeune encore, il renonça à l'héritage paternel, distribua aux pauvres tout ce qu'il avait, se revêtit d'une pauvre tunique, et voulut vivre dans un tel abandon à la Providence, qu'il n'acceptait d'aumône que ce qu'il en fallait pour ne pas mourir de faim, et souvent même le partageait avec les pauvres qu'il rencontrait. Sa maxime, ou plutôt l'élan habituel de sa piété, était " Mon Dieu et mon tout " ; et en effet, quitter tout pour Dieu, c'est ne rien quitter, puisque tout se retrouve éminemment en Dieu. Touchés par la

Page
" la plus

A pa
l'autre
sion de
les trois
un gran
de servi
loir bien

" C'es
" saint
" destine
" âges, e
" liens d

" Il p
" tife, m
" les pro
" trop d
" d'obéir
" de s'ab
" quoiqu
" armes
" tempér
" d'éviter
" reuses

Sans d
lés à la v
la grâce o
sans faire
ordre. M
avantages
que les p
Seigneur
disant :
nom, je su

Page 3, 7e ligne, après le paragraphe qui finit par
"la plus parfaite," lisez ce qui suit :

A part cette multitude de personnes de l'un et de l'autre sexe qui, à la voix de S. François firent profession de tendre à la perfection de la charité divine par les trois vœux essentiels de la vie religieuse, il se trouva un grand nombre d'hommes et de femmes qui, avides de servir Dieu dans le monde, lui demandèrent de vouloir bien les admettre sous sa règle.

"C'est la raison, dit Léon XIII, qui détermina ce saint patriarche à établir la confrérie du tiers-ordre, destinée à comprendre toutes les conditions, tous les âges, et l'un et l'autre sexe, sans que pour cela les liens de famille et de société soient rompus."

"Il l'organisa sagement, continue le Souverain Pontife, moins avec des règles particulières que d'après les propres lois évangéliques qui ne sauraient paraître trop dures à aucun chrétien. Ses règles, en effet, sont d'obéir aux commandements de Dieu et de l'Eglise; de s'abstenir des factions et des rixes; de ne détourner quoique ce soit du bien d'autrui; de ne prendre les armes que pour la religion et la patrie; de garder la tempérance dans la nourriture et le genre de vie; d'éviter le luxe; de s'abstenir des séductions dangereuses de la danse et du théâtre."

Sans doute, N. T. C. F., tous les chrétiens étant appelés à la vie éternelle, doivent et peuvent y arriver avec la grâce divine par la voie des commandements de Dieu, sans faire partie ou d'un ordre religieux ou du tiers-ordre. Mais on comprendra facilement quels grands avantages il y a à s'enroler dans ces pieuses associations que les prières de l'Eglise sanctifient et auxquelles Notre Seigneur a promis une bénédiction toute particulière en disant: *Là où deux ou trois seront assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux; ubi sunt duo vel tres con-*

gregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum (Mat. XVIII. 20.). Saint François a voulu que tous les Tertiaires dispersés dans le monde entier eussent part à toutes les bonnes œuvres et à tous les mérites les uns des autres. De même que le feu, en se communiquant à de nouvelles matières inflammables, loin de perdre de son activité, la voit au contraire s'accroître à mesure qu'il s'étend, de même aussi la charité, qui est le feu allumé par J. C., multiplie les mérites en proportion de la communication qu'on en fait à ses frères. Toutes les pénitences, toutes les mortifications, tous les travaux apostoliques, tous les actes de dévouement et de vertu de toutes sortes qui se font à chaque instant dans l'ordre séraphique, deviennent la patrimoine commun de chaque Tertiaire pendant sa vie et servent à soulager son âme dans les flammes du purgatoire.

La religion n'est pas seule à profiter de ce trésor immense; la patrie en retire également des bienfaits inestimables. Les prières et les bons exemples des Tertiaires, attireront sur elle les bénédictions divines et serviront à faire fleurir toutes les vertus qui forment les bons chrétiens et par conséquent les bons citoyens.

Voir 8e ligne, page 3. Voilà pourquoi...

sainteté
par les
ciples s
dre reli
plus ex
ple du
tienne l'

Voilà
" exhor
" se fair
" Chris
" accour
" leur e
" trois

Toute
donner s
avantage
fait le S
" ront r
" l'imag
" rien de

Quelq
dire exté
nombreu
bonnes o
l'avons d
sirs et no
ne quitte
dans le m
l'état reli
chrétienn
dans l'éta
tion dans
tion dans

sainteté de sa vie, par la force de ses paroles et surtout par les miracles qu'il opérait, un grand nombre de disciples s'attachèrent à lui ; et depuis sept siècles, cet ordre religieux, fondé sur la pratique de la pauvreté la plus extrême, n'a cessé de donner au monde l'exemple du détachement, de l'humilité, de l'abnégation chrétienne la plus parfaite.

Voilà pourquoi Léon XIII dit dans sa bulle : " Nous exhortons vivement les chrétiens à ne pas refuser de se faire inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ... Plaise à Dieu que les populations chrétiennes accourent à la règle du *Tiers-Ordre* avec autant d'ardeur et en aussi grand nombre qu'elles affluaient autrefois à l'envi auprès de François lui-même."

Toutefois, N. T. C. F., comme il ne suffit pas de donner son nom à une confrérie pour en percevoir les avantages, il ne faut pas oublier la recommandation que fait le Souverain Pontife : " Que ceux, dit-il, qui auront revêtu les insignes de la *pénitence* regardent l'image de leur saint auteur et s'y attachent, sans quoi rien de ce qu'on en attend de bon ne se réaliserait."

Quelque grands que soient les avantages, pour ainsi dire extérieurs, du *Tiers-Ordre*, tels que les indulgences nombreuses que l'on peut y gagner, les prières et les bonnes œuvres auxquelles on participe, comme Nous l'avons dit, ce n'est pas là que doivent s'arrêter nos desirs et nos efforts. En entrant dans le *Tiers-Ordre* on ne quitte point sa famille, sa position ni ses occupations dans le monde, on ne fait pas les vœux essentiels de l'état religieux, mais on doit se proposer la perfection chrétienne dans l'état où l'on se trouve : la perfection dans l'état du mariage comme dans le célibat, la perfection dans la richesse comme dans la pauvreté, la perfection dans l'autorité comme dans l'obéissance... Dans

tous les états de la société les vertus chrétiennes sont possibles à tous leurs degrés de perfection ; en lisant la vie des saints on en trouve sur le trône des rois comme sous les haillons des mendiants ; dans la famille comme dans le cloître, au milieu de toutes les séductions du monde comme dans les déserts de la Thébàide ; le Tiers-Ordre est un moyen puissant de sanctification, parce qu'en détachant le cœur de tout ce qui passe il le rend capable des sacrifices qu'inspire l'amour de Dieu et du prochain qui est *la plénitude de la loi*, comme dit S. Paul, *plenitudo legis dilectio* (Rom. XIII. 10). Aussi le Tiers-Ordre est-il accessible à toutes les conditions, à toutes les santés, à tous les tempéraments, aux princes et aux princesses comme aux serviteurs et aux servantes, aux prêtres comme aux gens mariés, aux jeunes gens et aux jeunes filles comme aux vieillards.

Quand on examine le règlement donné par Léon XIII le 30 mai 1883, on voit que les obligations spéciales imposées aux Tertiaires se réduisent à bien peu de choses ; porter le petit scapulaire et le cordon de Saint François ; éviter dans l'habillement ce qui ressent le luxe ; jeûner la veille de l'Immaculée Conception et la veille de la fête de St François ; se confesser et communier au moins chaque mois ; réciter chaque jour douze *Pater*, *Ave* et *Gloria* ; éviter les bals et les spectacles dangereux, et les repas licencieux ; assister aux funérailles des frères défunts et réciter pour eux un chapelet. Et même est-il entendu expressément que ces pratiques n'obligent pas sous peine de péché et qu'on peut en être dispensé quand il y a une raison grave et légitime. Tout le reste du règlement n'exige autre chose que la pratique des vertus chrétiennes, obligatoires pour tout le monde, telles que la fuite des occasions de péché, la frugalité et la tempérance, le bon exemple, la charité envers le prochain en paroles et en action.

Pour fav
sonnes qui
en vertu de
le 28 mai 1
ministre gé
cins, Nous
l'archidiocè
l'habit et à
çois et celui
fixés par le
bénédition

Sera le pr
églises et ch
l'office publi
l'Encyclique
dimanches su

Donné à C
diocèse et le
mars, mil-hu
Joseph, patre



Pour favoriser autant qu'il dépend de Nous les personnes qui désirent entrer dans cette pieuse association, en vertu de pouvoirs spéciaux qui Nous ont été donnés le 28 mai 1884, par le Révérend Père d'Andermatt, ministre général de l'ordre des Frères Mineurs Capucins, Nous donnons à tous les curés et missionnaires de l'archidiocèse, le pouvoir d'admettre leurs paroissiens à l'habit et à la profession du Tiers-Ordre de Saint François et celui de donner aux Tertiaires, dans les jours fixés par le règlement pontifical du 30 mai 1883, la bénédiction portant indulgence plénière.

Sera le présent mandement lu au prône de toutes les églises et chapelles paroissiales et autres où l'on fait l'office public, le dimanche qui suivra sa réception, et l'Encyclique pourra être lue en une ou plusieurs fois les dimanches suivants.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre seing de notre secrétaire, le dix-neuf mars, mil-huit-cent quatre-vingt-cinq, en la fête de St Joseph, patron de l'église universelle et du Canada.

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.



Par Monseigneur,

C.-A. MAROIS, Ptre,
Secrétaire.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

NOTRE TRES SAINT PERE LE PAPE LEON XIII

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES ET A
TOUS LES ÉVÊQUES DU MONDE CATHOLIQUE EN
GRACE ET EN COMMUNION AVEC LE
SAINT-SIÈGE.

A Nos Vénérables Frères Patriarches, Primats, Archevêques et à tous les Evêques du monde catholique en grâce et en communion avec le Saint-Siège.

LEON XIII PAPE

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique.

C'est par une heureuse coïncidence que le peuple chrétien a pu, à bref intervalle, célébrer la mémoire de deux hommes qui, appelés au ciel pour y jouir éternellement de la récompense promise à la sainteté, ont laissé sur la terre une foule glorieuse de disciples, comme une semence toujours renaissante de leurs vertus.—En effet, après avoir célébré solennellement l'anniversaire de Saint Benoit, le père et le législateur des Moines d'Occident, on s'appête également à rendre des honneurs publics à St François d'Assise, sept siècles s'étant écoulés depuis le jour qui l'a vu naître. Que ce rapprochement ait lieu par un dessein miséricordieux de la Divine

Provid
croire.
saire d
Dieu v
éminem
ordres
ent jam
pays su
lisation
par leur
que ces
ple chr
dans les
noré av
nom de
célébrer
fêtes p
démont
cette riv
pays qui
glorifiées
terres, p
due, part

Ces pi
les appro
tre jeune
François
nous nou
la famille
des plus
sommets
portions
esprit, et
la médita
quelque l
tout. Il

Providence, Nous avons de raisonnables motifs de le croire. Car, par le concours providentiel de l'anniversaire de la naissance de ces Pères illustres, il semble que Dieu veuille renouveler le souvenir de leurs mérites éminents et en même temps faire comprendre que les ordres religieux dont ils furent les fondateurs, n'auraient jamais dû subir de si indignes violences, dans les pays surtout dont ils ont agrandi le patrimoine de civilisation et de gloire par leur travail, par leur génie et par leur zèle infatigable.—Nous avons pleine confiance que ces solennités ne resteront pas sans fruit pour le peuple chrétien qui, non sans raison, s'est habitué à voir dans les religieux des amis ; aussi, de même qu'il a honoré avec une grande piété et un cœur reconnaissant le nom de Saint Benoît, ainsi maintenant s'apprête-t-il à célébrer à l'envi la mémoire de Saint François par des fêtes pompeuses et de nombreuses et significatives démonstrations. Cette émulation de piété ainsi que cette rivalité d'hommages ne sont pas circonscrites au pays qui a vu naître ce Saint, ni aux contrées qu'il a glorifiées de sa présence ; elles s'étendent à toutes les terres, partout où la renommée de François s'est répandue, partout où fleurissent ses institutions.

Ces pieux et ardents sentiments, personne, certes, ne les approuve plus que Nous, surtout parce que dès notre jeunesse Nous avons été habitué à admirer Saint François et à l'entourer d'une vénération spéciale ; et nous nous glorifions d'avoir été admis à faire partie de la famille franciscaine. Plus d'une fois, avec une joie des plus vives, Nous avons fait la pieuse ascension des sommets sacrés de l'Alvernia. Là, partout où Nous portions nos pas, l'image de ce Héros s'offrait à Notre esprit, et cette solitude Nous tenait l'âme absorbée dans la méditation attentive de ses glorieux souvenirs.—Mais quelque louable que soit ce zèle, cependant, il n'est pas tout. Il faut bien se persuader que les honneurs pré-

N XIII

ET A
EN, Arche-
atholique
Siège.

blique.

e peuple
noire de
ternelle-
nt laissé
me une
En effet,
saire de
s d'Occi-
nonneurs
ant écou-
pproche-
a Divine

parés à Saint François lui seront d'autant plus agréables qu'ils apporteront plus de fruit à ceux qui les lui rendent. Et ces fruits seront solides et durables, si ceux qui admirent les vertus de cet homme éminent s'attachent à lui ressembler et s'efforcent de devenir meilleurs en l'imitant. Si, avec le secours de Dieu, ils travaillent avec zèle dans ce but, ils y trouveront pour les maux d'aujourd'hui un remède opportun des plus efficaces.— C'est pourquoi, Vénérables Frères, Nous Nous adressons à vous dans ces lettres, non seulement pour donner à Saint François un témoignage public de notre piété, mais aussi pour enflammer votre charité afin que vous travailliez de concert avec Nous à appliquer ce remède au salut des hommes.

Jésus-Christ, le Libérateur du genre humain, est la source intarissable et éternelle de tous les biens qui nous arrivent de l'infinie bonté de Dieu, de sorte que Celui qui a sauvé le monde une fois, continuera de le sauver pendant la durée des siècles. *Car il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes grâce auquel nous puissions être sauvés.* (1)

Si donc il arrive quelquefois que, par la corruption de la nature ou par la faute des hommes, le genre humain tombe dans la décadence et qu'il ait besoin, pour sortir de cet état, d'un secours extraordinaire, il est tout à fait nécessaire qu'il recoure à Jésus-Christ, avec la persuasion qu'il trouvera en lui le meilleur et le plus assuré des refuges. Sa vertu divine est si grande et si puissante qu'elle suffit à guérir tous les maux et à écarter tous les périls. Et la guérison sera infaillible, pourvu que l'humanité revienne à la profession de la sagesse chrétienne et aux préceptes évangéliques. Quand donc la société se trouve aux prises avec les maux dont nous

(1) Act. IV, 12.

parlon
prévu
ment
trempe
dinair
public
et au c
œuvre
plit.

Cett
est suff
sait av
c'était
tine de
vaincre
avait en
réveille
base de
et de sa
sur ses
de Jésus
crifice c
ce monde
calme c
et la rei
et enver
amortit
du devo
elle sait
pleines c

De ce
de, alors
humaine
richesses
règlemen

parlons, aussitôt qu'a sonné l'heure d'y porter secours, prévue dans les conseils divins, Dieu suscite immédiatement un homme sur la terre, non pas un homme d'une trempe commune, mais un homme éminent et extraordinaire auquel il donne pour mission de restaurer l'ordre public. Or ce besoin se fait sentir à la fin du douzième et au commencement du treizième siècle, et cette grande œuvre de restauration, ce fut Saint François qui l'accomplit.

Cette époque, avec son cortège de vertus et de vices, est suffisamment connue. La foi catholique s'épanouissait avec vigueur, profondément enracinée dans les âmes; c'était un beau spectacle de voir partir pour la Palestine des foules animées d'une ardente piété, résolues à vaincre ou à mourir. D'autre part une licence extrême avait envahi les mœurs et il y avait un besoin urgent de réveiller dans les âmes l'esprit de Jésus-Christ.—Or, la base des vertus chrétiennes est l'esprit de dévouement et de sacrifice symbolisé dans la croix que doit porter sur ses épaules quiconque veut marcher sur les traces de Jésus-Christ. Et c'est le propre de cet esprit de sacrifice d'apporter avec lui le détachement des biens de ce monde, l'empire généreux sur soi-même, la patience calme et résignée dans l'adversité. Enfin, la maîtresse et la reine de toute les vertus, est la charité envers Dieu et envers le prochain; sa puissance est si forte qu'elle amortit les difficultés inséparables de l'accomplissement du devoir, et si grandes que soient les afflictions de la vie elle sait les rendre non-seulement supportables, mais pleines de douceur.

De ces vertus, au douzième siècle, la disette était grande, alors que beaucoup, attachés éperdûment aux choses humaines, ambitionnaient follement les honneurs et les richesses, ou consommaient leur vie dans le luxe et le dérèglement. Un petit nombre s'imposait à la multitude

malheureuse et méprisée, et leur puissance ne servait le plus souvent qu'à l'opprimer ; ceux même qui par leur charge auraient dû servir d'exemple et de guide aux autres n'étaient pas exempts de ce genre de fautes. A mesure que la charité allait diminuant, les passions perverses prenaient journellement le dessus, les envies, les rivalités, les haines, dominaient avec une telle véhémence qu'au moindre prétexte les cités limitrophes luttaient l'une contre l'autre dans des guerres désastreuses, et que les citoyens d'un même pays s'entre-déchiraient cruellement.

Tel fut le siècle où parut Saint François. On le vit avec une simplicité admirable, égale à sa constance, entreprendre d'offrir aux regards du monde corrompu, avec la parole et l'exemple, l'image accomplie de la perfection.—De même que Saint Dominique défendait courageusement dans ces temps l'intégrité de la doctrine catholique, et avec la lumière de la révélation, chassait les dogmes pervers de l'hérésie, ainsi Saint François, secondant l'impulsion de la grâce qui le conduisait aux grandes entreprises, parvint à réveiller dans les cœurs chrétiens l'amour de la vertu, et à ramener à l'imitation de Jésus-Christ les hommes égarés depuis longtemps loin de cette voie. Certes ce ne fut point un hasard qui apporta aux oreilles du jeune homme ces paroles de l'Évangile : *“ N'ayez ni or ni argent dans vos bourses, ni besaces pour le voyage, ni deux tuniques, ni des chaussures, ni même un bâton (1), ”* et *“ Si vous voulez être parfaits, allez et vendez ce que vous avez et donnez-le aux pauvres... Venez et suivez moi ”* (2). Accueillant ces paroles comme si elles avaient été dites spécialement pour lui, il va, se dépouille de tout, jusqu'à ses habits, prend la pauvreté comme compagne et amie pour le reste de sa

(1) Math. X, 9—10.

(2) Math. XIX, 21.

vie, et de ses grandes maximes de la perfection évangé-
 lique qu'il avait embrassées déjà avec une si grande gé-
 nérosité de cœur, il forme le fondement de la règle qu'il
 donnera à son Ordre.

Dès lors, au milieu des mœurs voluptueuses et de la
 mollesse efféminée de son siècle, il marche avec un exté-
 rieur négligé et repoussant ; il va mendiant son pain de
 porte en porte, et ce que l'on regarde comme le plus
 révoltant, non seulement il supporte sans murmurer
 les railleries de la populace, mais il semble les savourer
 avec une joie merveilleuse. C'est que la folie de la Croix
 de Jésus-Christ était devenue pour lui la sagesse la plus
 élevée, et lui, qui en avait pénétré le profond et auguste
 mystère, il vit et comprit qu'il ne pourrait nulle part
 mieux placer sa gloire.—Avec l'amour de la Croix, son
 cœur s'enflamma de la plus vive et la plus ardente cha-
 rité qui le poussa à vouloir propager courageusement
 sur la terre le règne de Jésus-Christ et à se dévouer à
 cette cause au péril même de sa vie. Cette charité, il
 l'étendait à tous les hommes, mais les plus misérables et
 les plus repoussants étaient l'objet de sa prédilection, de
 sorte qu'il semblait mettre ses complaisances particu-
 lières précisément dans ces malheureux que le monde
 orgueilleux a coutume de fuir ou de regarder avec dégoût.
 Il fut ainsi l'un des plus méritants apôtres de cette fra-
 ternité entre les hommes rétablie et perfectionnée par
 Jésus-Christ, qui fait du genre humain comme une seule
 famille soumise au souverain pouvoir de Dieu, le père
 commun de tous.

Orné de tant de vertus et appuyé sur une vie si
 austère, cet homme avide de sainteté s'efforça, autant
 qu'il était en lui, de se modeler sur Jésus-Christ. Il
 semble que la Providence divine ait voulu se manifester
 clairement dans les ressemblances extérieures que la vie
 de Saint-François présente avec celle du divin Rédemp-

teur.—Et de fait, comme à Jésus-Christ, il arriva à Saint François de naître dans une étable et d'être placé à terre petit enfant, comme autrefois Jésus, gisant sur un peu de paille. Pour achever cette ressemblance, il ne lui manqua, selon la tradition, ni les chœurs des esprits angéliques, ni les concerts harmonieux dans les airs. De plus, comme Jésus choisit ses apôtres, ainsi François réunit autour de lui quelques disciples pour les envoyer ensuite sur la terre prêcher la paix chrétienne et le salut éternel des âmes. Dénué de tout, livré aux plus dures railleries, répudié par les siens, il voulut ressembler à Jésus-Christ en cela même qu'il n'avait pas plus que lui où reposer sa tête. Enfin, comme dernier trait de ressemblance, sur le mont Alvernia comme sur son Calvaire, il reçut, par un prodige inouï jusqu'alors, l'impression des sacrés stigmates et fut pour ainsi dire crucifié dans sa chair.—Nous rappelons ici un fait célèbre non moins par la grandeur du miracle que par le témoignage éloquent des siècles. Comme un jour sa pensée était absorbée dans la contemplation des douleurs de Jésus, qu'il cherchait à s'identifier avec le Rédempteur souffrant et qu'il était comme altéré de ses ineffables amertumes, un ange descendu du ciel apparut subitement à ses regards ; au-sitôt une vertu secrète émana de l'envoyé celeste, et François sentit ses pieds et ses mains comme percés de clous et son côté comme ouvert par le fer aigu d'une lance. Ce prodige accompli, il conçut dans son âme une ardeur indicible d'amour et il porta désormais sur son corps l'image vivante et matérielle des blessures de Jésus-Christ.

Ces miracles dignes d'être célébrés dans le langage des anges plutôt que par des lèvres humaines, démontrent assez la grandeur de cet homme et combien il était digne d'être choisi par Dieu pour ramener ses contemporains à la pratique des vertus chrétiennes. Sans doute ce fut plus qu'une voix humaine que Saint François

entendit près de l'église Saint Damien : *Va, soutiens ma maison qui s'écroule.* La vision divine qui s'offrit aux regards d'Innocent III ne fut pas moins merveilleuse, quand il lui sembla voir Saint François soutenant les murs inclinés de la basilique de Saint Jean-de-Latran. La raison de tous ces prodiges est manifeste : ils signifiaient que Saint François serait dans ces temps un ferme appui et l'une des colonnes de la chrétienté. Et de fait il mit aussitôt la main à l'œuvre.

Les douze compagnons qui s'étaient mis sous sa discipline furent comme un humble grain de sénévé qui, avec l'influence divine et sous les auspices du Souverain Pontife, germa et produisit rapidement une abondante moisson. A ces disciples qu'il avait formés à l'Ecole de Jésus-Christ, François assigna, pour y prêcher la cause de l'Evangile, les diverses contrées de l'Italie et de l'Europe ; et à quelques uns d'entre eux il donna la mission d'aller jusqu'en Afrique. Ils partent sans retard, pauvres, ignorants et grossiers, ils se présentent à la foule ; dans les carrefours et sur les places publiques, sans l'apparat du lieu ni la pompe du langage, ils commencent à exhorter les hommes au mépris des choses humaines et à la pensée du monde à venir. Il est admirable de voir quels fruits merveilleux produisit l'œuvre de ces apôtres si insuffisants en apparence : une multitude immense accourait à eux avide de les entendre ; on la voyait pleurer amèrement ses fautes, oublier les injures, et ses querelles apaisées, écouter la voix de la réconciliation. On ne saurait dire avec quel attrait, avec quel entrainement la foule se portait vers Saint François. Un immense concours de population le suivait partout où il se présentait ; et il n'était pas rare de voir sortir pêle-mêle des bourgs et des cités les plus populeuses des hommes de toutes conditions qui venaient le supplier de les admettre sous sa direction.—C'est ce concours qui donna au Saint l'idée d'instituer l'associa-

tion du Tiers-Ordre qui s'ouvrirait à toutes les conditions de la société sans distinction d'âge ou de sexe, et n'obligerait point à rompre les liens de la famille et des affaires domestiques. Il sut donner à cette institution de sages tempéraments moins encore par des règles spéciales que par le concours même des préceptes évangéliques qu'aucun chrétien ne peut trouver trop difficiles ; elle se résume à obéir aux préceptes de Dieu et de l'Eglise, s'abstenir des querelles et des rixes, respecter le bien d'autrui, ne prendre les armes que pour la religion et la patrie, garder la tempérance dans la nourriture et la modestie dans les vêtements, fuir le luxe, éviter les attraits dangereux et corrupteurs de la danse et des spectacles.

Il est facile de comprendre quels grands avantages découlèrent de cette institution aussi salutaire en elle-même qu'admirablement opportune pour cette époque. — De cette opportunité font foi les associations similaires qui germèrent de la famille dominicaine et des autres ordres religieux et aussi le témoignage irrécusable des faits. Des plus petits jusqu'aux plus grands, on arrivait en foule, enflammé de zèle et d'ardeur, s'enrôler dans le Tiers-Ordre de Saint François. Le saint roi de France Louis IX et Elisabeth de la famille royale de Hongrie furent des premiers à solliciter cette faveur ; après eux vinrent dans la suite des siècles plusieurs Souverains Pontifes, des cardinaux, des évêques, des rois, des princes, qui ne dédaignèrent pas de revêtir les livrées franciscaines. Les membres du Tiers-Ordre firent preuve de piété et de courage dans la défense de la religion catholique, et si par leurs vertus ils s'attirèrent la haine des méchants, ils obtinrent toujours aussi la plus désirable et la plus glorieuse des consolations : l'approbation des hommes honnêtes et vertueux. Grégoire IX lui-même, Notre Prédécesseur, louant publiquement leur foi et leur courage, n'hésite pas à leur

faire un bouclier de sa propre autorité et à les appeler de ces noms honorables : *Milice du Christ, Nouveaux Machabées*.—Cet éloge était mérité. C'était en effet un puissant secours pour la société, que cet ordre dont les membres, prenant pour modèle les vertus et les lois de leur fondateur, s'efforçaient, autant qu'il était en eux, de faire refluer dans les villes les gloires et les mérites de la vie chrétienne. Grâce à l'œuvre et à l'exemple des Tertiaires on vit plus d'une fois les discordes éteintes ou apaisées ; les armes tomber des mains des factieux ; les causes de querelle ou de dispute écartées ; des soulagemens procurés aux indigents et aux délaissés ; le luxe, ce gouffre des fortunes et cet instrument de corruption, réfréné. Aussi la paix domestique et la tranquillité publique, l'honnêteté et la douceur, le bon usage et la sauvegarde de la propriété, qui sont les meilleurs éléments de la civilisation et du bien-être, sont comme autant de rameaux qui s'élancent de l'arbre du Tiers-Ordre ; si ces biens n'ont pas été perdus, l'Europe le doit en grande partie à Saint François.

Mais l'Italie, plus que toute autre nation, est redevable à Saint François ; de même qu'elle a été le principal théâtre de ses vertus, de même aussi elle en a retiré les plus grands bienfaits.—Dans ce temps où la plupart s'adonnait à l'injustice et à la violence, on vit François tendre toujours une main secourable aux affligés et aux malheureux. Riche dans son extrême indigence, il n'omit jamais de soulager la misère d'autrui, oubliant de la sienne propre. La langue naissante de sa patrie balbutiait pleine de douceur sur ses lèvres ; il fit passer la double inspiration de la charité et de la poésie par des cantiques populaires qui depuis n'ont pas semblé démériter l'admiration de la postérité savante. A la seule pensée de Saint François, on a vu comme un souffle, comme une inspiration plus qu'humaine animer le génie italien, à tel point que les plus grands artistes

ont rivalisé de talent pour reproduire ses œuvres par la peinture, la sculpture et la ciselure. Dante Alighieri a trouvé dans la vie de François un héros digne d'être chanté sur sa lyre non moins sublime que mélodieuse. Cimabue et Giotto y ont puisé un sujet de compositions immortelles qui rivalisent avec celles de l'art grec. Les plus habiles architectes en ont reçu l'inspiration pour les œuvres les plus admirables, en décorant le tombeau de l'homme de la pauvreté, et cette église de Sainte-Marie-des-Anges, témoin de si nombreux et de si grands prodiges. De toutes parts, les foules accourent vers ces temples, pour vénérer à Assise le patriarche des pauvres dans lequel ont afflué les dons de la bonté divine en proportion de son détachement complet des choses d'ici-bas.

Il est donc manifeste qu'une source féconde de bienfaits est dérivée de ce seul homme pour le salut de la société religieuse et civile. Mais puisque son esprit absolument et excellemment chrétien s'adapte à merveille à tous les temps et à tous les lieux, on ne peut douter que les institutions franciscaines ne doivent assurer aussi à notre époque de grands avantages, d'autant plus que la condition des temps présents semble offrir plus d'une analogie avec celle de ce temps là.—Comme au douzième siècle, la divine charité ne s'est pas peu affaiblie parmi nous, et nous voyons de graves manquements dans l'accomplissement des devoirs chrétiens, tantôt par ignorance, tantôt par négligence. Avec le même courant d'idées et des tendances égales, le plus grand nombre consomment aujourd'hui leur vie à rechercher les avantages matériels et à poursuivre avidement les plaisirs. Livrés à un luxe effrené, ils sont prodiges de leurs biens et convoitent ceux d'autrui; abusant du mot de fraternité, ils la prêchent beaucoup plus en paroles qu'en exemples; car ils ne s'inspirent que de leur égoïsme, et l'on voit diminuer de jour en jour le véritable esprit de charité

envers les pauvres et les petits.— En ce temps-là l'erreur si tristement féconde des Albigeois, par cela même qu'elle soulevait les multitudes contre le pouvoir de l'Eglise, jetait le trouble dans la société civile et frayait la voie à une sorte de *socialisme*. Aujourd'hui de même se sont multipliés les partisans et les propagateurs du *Naturalisme*, qui contestent opiniâtement le devoir de la soumission à l'Eglise et qui, engagés chaque jour davantage dans cette voie, en arrivent par la force de la logique à ne pas épargner l'autorité civile elle-même. Ils fomentent dans le peuple l'esprit de violence et de sédition ; ils attaquent le droit de propriété ; ils flattent les convoitises des prolétaires et ébranlent ainsi les fondements de l'ordre public et privé.

Au milieu de si grands maux, vous comprenez parfaitement, Vénérables Frères, que l'on peut à bon droit espérer des institutions franciscaines un soulagement notable, si on leur rend aujourd'hui leur éclat primitif.— En redevenant florissantes, elles feraient reflourir aussi la foi, la piété et toutes les vertus chrétiennes ; l'appétit désordonné des choses terrestres en serait refréné, et l'on ne se rebuterait pas de dompter les passions par la vertu, ce qui est réputé maintenant par un trop grand nombre comme une lourde et insupportable charge. Unis par les liens d'une charité vraiment fraternelle, les hommes sauraient s'entr'aimer et ils entoureraient du respect qui convient, les pauvres et les malheureux, parcequ'ils offrent l'image du Christ.— En outre, imbus de l'esprit du christianisme, ils sauraient, à n'en pas douter, qu'il faut obéir par devoir de conscience à l'autorité légitime, et qu'il n'est permis en quoi que ce soit de violer les droits d'autrui. Rien n'est plus efficace que cette disposition de l'esprit pour extirper tout vice contraire, savoir : la violence, les outrages, la soif des innovations, la haine parmi les diverses classes de citoyens, en un mot tout ce qui constitue les principes et les armes

du *socialisme*.—Enfin, on aura résolu admirablement le problème qui préoccupe si vivement l'esprit de ceux qui gouvernent, les rapports entre les riches et les pauvres, le jour où l'on sera bien persuadé que la pauvreté ne manque pas de sa dignité propre, que le riche doit être miséricordieux, bienfaisant, et le pauvre content de son sort et de son travail, et que d'ailleurs, ni l'un ni l'autre n'étant né pour les biens périssables d'ici-bas, ils doivent, celui-ci par la patience, celui-là par la libéralité, parvenir au ciel.

Pour ces motifs, Nous désirons ardemment et depuis longtemps que chacun s'applique de tout son pouvoir à l'imitation de Saint François d'Assise.—Anssi, de même que par le passé, Nous avons toujours consacré une sollicitude particulière à répandre le Tiers-Ordre de Saint François, de même maintenant que, par la bonté de Dieu, Nous sommes appelé à exercer le Pontificat suprême, Nous exhortons les chrétiens, lorsqu'ils en auront l'occasion opportune, à ne pas refuser de donner leur nom à cette sainte milice de Jésus-Christ. Déjà dans beaucoup de contrées, on compte en grand nombre les chrétiens qui marchent avec joie sur les traces de ce Père séraphique. Nous louons et nous approuvons grandement ce zèle, mais nous voudrions encore le voir s'accroître et se propager davantage, surtout par vos soins, Vénérables Frères.—Mais ce que Nous recommandons par dessus tout, c'est que ceux qui revêtent les insignes sacrés de la *Pénitence* tiennent les regards fixés sur le modèle de leur Fondateur et s'efforcent de lui ressembler ; sans cet effort on ne pourrait rien espérer de bien. Efforcez-vous donc de faire connaître et apprécier comme il mérite le *Tiers-Ordre* ; ayez soin que les Pasteurs des âmes en développent soigneusement l'esprit, montrent sa pratique facile, la source de faveurs spirituelles qui en découle, les avantages qui en reviennent pour les individus et la société en général.

Il faut d'autant mieux s'employer à ce but, que le premier et le second Ordre de Saint François, battus en ce moment par l'orage des persécutions, sont exposés à d'indignes traitements. Fasse le ciel que par la protection de leur Père bienheureux ils sortent de cette épreuve rajennis et florissants ! Fasse le ciel aussi que les nations chrétiennes viennent embrasser le Tiers-Ordre aussi nombreuses et aussi empressées qu'elles accouraient jadis aux pieds du grand Patriarche.—Ceci nous le demandons plus vivement et avec d'autant plus de droits aux Italiens, que les liens d'une patrie commune et la plus grande abondance de bienfaits reçus doivent leur inspirer plus de reconnaissance et de dévotion envers Saint François. Ainsi, après sept siècles, l'Italie et le monde chrétien se verraient encore une fois ramenés du trouble à la tranquillité, de la ruine au salut par la vertu de l'humble moine d'Assise. Demandons tous cette grâce à Saint François, surtout pendant ces jours ; demandons-là aussi à Marie la Mère de Dieu, qui a toujours récompensé de sa protection et de ses faveurs particulières la piété et la dévotion envers son fidèle serviteur.

En attendant, comme gage des dons célestes et comme preuve de Notre particulière bienveillance, Nous vous donnons avec effusion de cœur, à Vous, Vénérables Frères, à tout le clergé et à tout le peuple soumis à votre juridiction, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome près de Saint Pierre, le 17 septembre 1882, la cinquième année de Notre Pontificat.

LEON XIII, PAPE.

